Intervention d'Alain Lambert, ministre délégué au Budget et à la Réforme budgétaire

« Les rendez-vous de Saint-Etienne »
Déjeuner-débat avec les entrepreneurs stéphanois

Hôtel de Ville de Saint-Etienne

13 juin 2003

Monsieur le sénateur-maire, cher Michel Thiollière,

Messieurs les parlementaires de la Loire,

Messieurs les adjoints au maire et élus de Saint-Etienne,

Mesdames et messieurs, chers amis,

C'est avec un réel plaisir que j'ai répondu à l'invitation de Michel Thiollière de venir, ce midi, à la rencontre des forces vives de Saint-Etienne.

Au nom de l'amitié qui nous lie, née sur les bancs du Sénat. Mais aussi parce qu'en ambassadeur enthousiaste et inlassable de Saint-Etienne, il m'a donné une vraie envie de venir à la découverte de sa ville.

Je me réjouis aussi de cette rencontre avec vous, qui exercez le beau métier d'entrepreneur. Ces occasions sont trop rares. Avant le jeu des questions-réponses, je souhaiterais partager avec vous une réflexion sur la stratégie économique, financière et budgétaire dans une économie mondialisée.

J'affirmerai d'emblée *une conviction* : pas plus que les entreprises, l'Etat n'échappe au défi de la mondialisation. Son devoir est de se moderniser, de réduire ses coûts afin de faire de la France un lieu de ralliement des talents et des investissements.

L'Etat doit se fixer l'ambition de la compétitivité, créer les conditions d'une croissance forte, durable et équilibrée. Voilà le défi qu'il doit relever. Et qu'il relèvera !

Ma *seconde conviction* : ce défi de la mondialisation a fait l'objet d'une *prise de conscience trop tardive* : le modèle français d'un Etat, à la fois Etat-Nation, Etat jacobin et Etat providence, a engendré une avalanche de réglementation et de dépenses publiques, qui s'est massivement amplifiée dans les années 80.

Alors que les pays développés, nos concurrents, réformaient dès les années 80 leur gestion publique, que les entreprises françaises se restructuraient, l'Etat en France s'est illustré par un franc immobilisme.

L'heure de la Réforme a aujourd'hui sonné. Et la politique économique et budgétaire du gouvernement en portera l'ambition pour donner la part d'espérance et de confiance à chaque Français et aux générations futures.

Je vous propose d'en examiner ensemble les axes principaux.

1. L'ETAT EST RESTE TROP LONGTEMPS INERTE FACE AUX DEFIS DE LA MONDIALISATION

L'Etat est appelé à une reconfiguration radicale

L'Etat-Nation a été le moteur de la modernité, de la démocratisation, de l'industrialisation et du tissage du lien social.

Aujourd'hui, ce modèle séculaire est ébranlé avec l'Europe et l'ouverture des économies. Et notre Etat est appelé à une reconfiguration radicale qui doit se traduire par une *limitation volontariste de ses attributions et du poids de ses prélèvements*.

Car *la « nouvelle richesse des nations »* se fonde désormais de plus en plus sur la maîtrise technologique, la faculté d'attirer entrepreneurs, chercheurs et entreprises à forte valeur ajoutée.

Loin d'être hors jeu, *l'Etat doit donc s'affirmer comme un facteur décisif d'attractivité et de compétitivité*, à travers l'environnement favorable qu'il offre aux entrepreneurs.

Les exemples étrangers, notamment le Canada

De nombreux pays ont ouvert la voie, en adoptant la gestion publique par objectifs, en assainissant *les finances* à la faveur de la croissance des années 90, notamment du boom de la nouvelle économie.

Je citerai l'exemple du Canada **qui m'a frappé. En moins de 4 ans, à partir de 1994, il a résorbé un déficit public de plus de 6 points de PIB.**

Aujourd'hui, le Canada achève son 6e exercice consécutif excédentaire. Le poids de la dette a baissé de 20 points de PIB de 1995 à 2002, et les dépenses de 10.3 %.

Cet ajustement été rendu possible non par la hausse de la fiscalité ou la politique de la hache mais en *s'interrogeant sur les missions d'un Etat moderne à l'aube du 21e siècle*. Et, les Canadiens ont, en quelque sorte, *reconstruit leur administration*.

Cette réforme a été exemplaire. Elle a recueilli le soutien de la population : l'équipe gouvernementale a été reconduite aux affaires, en remportant trois fois de suite les élections générales, pour la 1ère fois dans l'histoire du Canada.

J'en déduis un *théorème, inspiré de l'expérience de Raymond Barre : l*e gouvernement qui restaurera l'équilibre sera reconduit aux élections.

Ne perdons donc pas de temps. Réalisons les réformes tant de fois différées dans notre pays. C'est l'ambition du gouvernement.

2. L'HEURE DE L'ASSAINISSEMENT DE NOS FINANCES PUBLIQUES A AUJOURD'HUI SONNE

Examinons donc ces principes de bonne gestion que nous nous devons d'adopter.

Sur la situation budgétaire actuelle

Ne nous cachons pas d'abord les difficultés budgétaires actuelles. Au-delà de la conjoncture, elles s'enracinent dans des « déficits structurels » à répétition :

De 1999 à 2002, les taux d'imposition ont été diminués alors que s'envolaient les dépenses (+ 2,2% par an), soit 125 Mds € d'écart entre 1997 et 2002. Près de 42.000 emplois publics ont été créés, avec quelques *« bombes à retardement »* :

- **le financement des 35 heures avec le dossier complexe des multiples *minima* salariaux,**
- **l'ouverture de nouveaux droits sociaux sans financements pérennes (CMU, APA, etc.)**
- **sans parler du sacrifice des dépenses militaires, en deçà du seuil raisonnable du maintien de nos forces.**

Au total, le déficit de nos administrations publiques s'est élevé à 3,1 % du PIB en 2002. Il devrait s'établir à 3,4 %, cette année.

Depuis deux ans, nous devons à nouveau emprunter pour payer les intérêts de la dette !

Songeons qu'aujourd'hui, les dépenses de l'Etat sont supérieures de 17 % à ses recettes. *Quelle entreprise pourrait supporter durablement pareil déséquilibre ?*

Les impératifs de bonne gestion

Indépendamment des recommandations européennes, notre responsabilité est de mener *une politique budgétaire de bon sens, celle que vous conduisez dans vos entreprises, celle que nous recommande le Code civil à travers la notion de « gestion de bon père de famille ».*

Le choix de la politique budgétaire la plus appropriée

Nous avons choisi, en pleine conscience de nos devoirs, de rejeter l'hypothèse de la réduction à marche forcée du déficit, c'est-à-dire l'augmentation des prélèvements ou la coupe aveugle dans les dépenses. Elles auraient menacé la reprise.

Nous avons donc accepté de dépasser *temporairement les* 3%. Nous l'avons expliqué.

Nous sommes *tout autant* déterminés à ne pas laisser s'installer durablement le déficit. Et à *maîtriser la dépense* :

- **Pour 2003, il ne devait pas être dépensé en exécution un euro de plus que le montant des crédits votés par le Parlement,**
- **Pour 2004, les dépenses de l'Etat seront stabilisées en volume.**

Cette politique sera poursuivie : seule la maîtrise sur le moyen terme de la dépense peut rendre durables les *baisses d'impôts et les allègements de charges que nous souhaitons.*

Au-delà des chiffres, notre politique budgétaire doit s'appuyer sur des outils de gestion rénovés.

La rénovation des outils de gestion

Je me suis, pour ma part, beaucoup impliqué dans l'adoption de la *nouvelle constitution financière de l'Etat.*

Après avoir réformé le cadre du budget, je m'applique à moderniser la *méthode de travail gouvernementale en matière budgétaire*.

J'ai proposé au Premier ministre le cadre d'une nouvelle gouvernance budgétaire, dont certains principes renouvellent la relation séculaire entre « Bercy » et les ministres gestionnaires. Elle repose sur deux principes fondamentaux :

- **Premier principe : *responsabiliser les ministres***
  « *Chaque ministre doit être son propre ministre des finances* », c'est-à-dire l'initiateur et le maître d'œuvre de ses réformes, le garant de la bonne exécution de son budget, le comptable de ses résultats au regard des objectifs que lui assigne le Parlement.

- **Second principe : *inverser la charge de la preuve***
  La recherche d'économies doit impliquer les ministères gestionnaires eux-mêmes et plus seulement Bercy.

Concrètement, **depuis cette année, *se* tiennent, en prélude aux discussions budgétaires, des réunions consacrées à la révision des missions de l'Etat et la recherche d'économies structurelles.**

J'ai déjà reçu chacun des ministres. Le Premier ministre a validé cette démarche et donné valeur d'engagement aux résultats de nos travaux. Ces économies devront se traduire dans le prochain budget.

3. AYONS CONFIANCE DANS NOTRE CAPACITE A REBONDIR

Je ne veux pas conclure sans vous faire partager *ma foi en l'avenir*. Ayons confiance en notre capacité à rebondir. La situation est difficile, mais c'est parce qu'elle est difficile qu'elle nous appelle à changer nos pratiques désuètes et dispendieuses.

Réformer pour renforcer durablement notre croissance

Je suis venu à Saint-Etienne affirmer l'ambition du gouvernement de réformer pour renforcer durablement notre croissance.

- En *créant un climat favorable aux acteurs économiques* (par la baisse des prélèvements, le soutien à l'innovation, la reconnaissance de la valeur travail, la restauration de l'attractivité de la France),
- En *mettant sous tension l'Etat pour qu'il accroisse sa performance et son efficacité*

- *En préparant l'avenir*, par la réforme des retraites, celle de l'assurance maladie, par la réduction des déficits pour ne pas léguer à nos enfants le fardeau de la dette.

Nous avons les moyens du rebond

D'un mot, pour terminer, je voudrais vous faire partager notre confiance dans l'avenir. Nous croyons fermement qu'une croissance ralentie n'est pas une fatalité, et que s'estompe peu à peu le climat d'incertitude.

***La situation financière des ménages* est plutôt bonne : leur pouvoir d'achat progresse, grâce aux baisses d'impôts, et pour les salariés les plus modestes grâce à la convergence des SMICs, à partir du 1er juillet.**

***Les entreprises veulent investir* : elles en ont besoin et le feront dès lors que les perspectives de demande s'améliorent et que les taux restent bas.**

***Notre pays conserve des atouts pour attirer les investissements étrangers*. En 2002, il était le second pays d'accueil des flux d'investissements directs, après la Chine, selon une étude récente du Conseil d'Analyse économique. C'est un signe encourageant.**

Les fondements de notre politique économique sont solides, c'est ma conviction, et nous confortent dans le chemin de la croissance et du progrès partagé.

En terminant, en forme de confidence, je vous avouerai ce qui continue de me surprendre dans la vie politique.

C'est l'extrême difficulté à raisonner logiquement, à débattre lucidement, à décider fermement pour le moyen et long terme. Finalement à nous soustraire de la tyrannie du court terme.

On ne construit pas une entreprise en une année, ni a fortiori la France.

Alors, face aux grands défis, donnons l'exemple. Promettons-nous de convaincre chacun :

- ***qu'il ne peut pas tout attendre de son pays,***
- ***qu'il lui doit au contraire le meilleur de lui-même,***
- ***qu'il demande moins pour lui-même, afin de transmettre plus à ses enfants.***

En lui promettant, en revanche, que c'est ainsi qu'il retrouvera la fierté, l'espérance et la foi dans l'avenir de la France.